



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 octobre 2015

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL/FAX : 05.53.58.79.55  
plaisance.mairie@wanadoo.fr  
\*\*\*\*\*

Le 21 Octobre 2015

Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Messieurs Les Adjoint,  
Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

### CONVOCATION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**VENDREDI 23 OCTOBRE 2015 à 18 Heures 30 dans la salle de la Mairie.**

Ordre du Jour :

#### Délibérations

- Attribution du logement communal de l'ancienne école de MANDACOU (côté préau).

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

L'an **DEUX MILLE QUINZE**, le **VINGT-TROIS** du mois **d'OCTOBRE** à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, convoqué de manière extraordinaire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 21 octobre 2015 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Présents : **6**

Etaient présents:

Mme CHAPOTARD Maire

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2<sup>ème</sup> adjoint

Mmes CAILLARD, RAFFRAY

M. LONGUET

Absents excusés:

Mme ROUCHON, MM. de MONTBRON, LUCIEN, PACE

Procuration:

M. PACE à Mme CHAPOTARD

M. LUCIEN à M. FRICOT

**Ordre du jour**

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 17 octobre 2015.

**Délibérations**

✓ Location du logement communal de l'ancienne école de MANDACOU (côté préau)

**Affaires diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

**2015-31 Location du logement communal de l'ancienne école de MANDACOU (côté préau)**

Dossier à nouveau examiné car les candidats dont les dossiers ont été examinés lors du Conseil municipal du 17 octobre 2015 se sont désistés. Le Conseil examine en détail chaque dossier.

Après en avoir débattu, le Conseil attribue le logement à Mme et M. LONGEAUD.

<b>VOTANTS : 08 (dont 2 procurations)</b>	<b>Pour : 08</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---	------------------	-------------------	-----------------------

**Questions diverses**

✓ M. FRICOT distribue aux membres du Conseil une synthèse des modifications induites par la modification du Schéma Départementale de Coopération Intercommunale dans le bergeracois.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00**